

MUNICIPALITÉ DE BRYSON

Séance ordinaire du conseil municipal de Bryson tenue le 01 juin 2026 à 19h au bureau municipal situé au 833, rue Principale, Bryson (Québec).

Présents Joanne Ralston, Mairesse et les conseillers, David Miljour, Marc Gauthier et Serge Lance

Également présente : Vanessa Dagenais, la directrice générale et greffière-trésorière.

Absent : Gerald Stewart

Le quorum est atteint et la mairesse Ralston préside la séance.

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

La Mairesse Ralston ouvre la séance à 19 :00.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

059-06-2026 **IL EST PROPOSÉ** par Marc Gauthier et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour du 06 juin 2026 tel que modifié. **Adopté**

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

060-06-2026 3.1 **IL EST PROPOSÉ** par David Miljour et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 04 Mai 2026. **Adopté**

061-06-2026 3.2 **IL EST PROPOSÉ** par Marc Gauthier et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 12 Mai 2026. **Adopté**

062-06-2026 3.3 **IL EST PROPOSÉ** par Marc Gauthier et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 13 Mai 2026. **Adopté**

4. AFFAIRES DÉCOULANTS DES DERNIÈRES RÉUNIONS

4.1 Règlement code d'éthique et déontologie

Attendu que la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, entrée en vigueur le 10 décembre 2010, impose aux municipalités locales et aux municipalités régionales de comté dont le préfet est élu au suffrage universel de se doter d'un code d'éthique et de déontologie applicable aux élus municipaux;

Attendu que le conseil de toute municipalité qui n'a pas un tel code conforme aux exigences de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* doit l'adopter par règlement;

Attendu que les formalités prévues à la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* ont été respectées;

Attendu qu'un avis de motion a été donné par Marc Gauthier.

063-06-2026 **IL EST PROPOSÉ** par David Miljour **et appuyé** par Serge Lance **et résolu à l'unanimité** D'adopter le règlement 2026-001 intitulé « code d'éthique et de déontologie »

Adopté

4.2 Résolution modifiant la résolution 035-04-2026 concernant la demande de prêt temporaire pour la TECQ 2024-2028

ATTENDU QUE le conseil municipal a adopté la résolution 035-04-2026 autorisant un emprunt temporaire dans le cadre du programme TECQ 2024-2028;

ATTENDU QU'une erreur s'est glissée dans le montant total autorisé à ladite résolution;

ATTENDU QUE le montant initial de 640 356 \$ devait également inclure une provision de 10 % représentant 64 036 \$ ainsi qu'un montant additionnel de 75 000 \$ pour les infrastructures;

ATTENDU QUE le montant total correct de l'emprunt temporaire est de 779 392 \$;

064-06-2026

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par David Miljour, appuyé par Marc Gauthier et résolu à l'unanimité :

QUE la résolution 035-04-2026 soit modifiée afin de remplacer le montant de 640 356 \$ par le montant de 779 392 \$;

QUE toutes les autres dispositions de la résolution 035-04-2026 demeurent inchangées;

QUE Joanne Ralston, mairesse, et Vanessa Dagenais, directrice générale, soient autorisées à signer, pour et au nom de la municipalité, tous les documents relatifs à cet emprunt temporaire

Adopté

5. RAPPORT DE LA MAIRESSE

5.1 La mairesse présente son rapport mensuel.

6. PÉRIODE DE QUESTION (publique)

Les membres du conseil ont pu répondre aux questions des citoyens présents

7. CORRESPONDANCE ET INFORMATION

7.1 Séance publique d'information SAMONIX

La mairesse communique de l'information concernant la séance publique qui aura lieu le 4 juin au centre récréatif de Campbell's Bay à 19h30

7.2 Le Carrousel de la GRC – Otterlake

Mme la mairesse a annoncé que le Carrousel de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) se tiendra le 20 juin à Otter Lake

8. ADMINISTRATION

8.1 Résolution Projet d'entente intermunicipale d'aide mutuelle en incendie

ATTENDU QUE la Municipalité de Bryson a pris connaissance du projet d'entente intermunicipale relative à l'entraide en matière de sécurité incendie, transmis par la MRC de Pontiac;

ATTENDU QUE cette entente vise à établir un cadre régional uniforme pour la prestation d'entraide en sécurité incendie entre les municipalités, conformément au schéma de couverture de risques;

ATTENDU QUE le Conseil municipal juge cette entente conforme aux intérêts de la Municipalité et favorable à l'optimisation des ressources et à la sécurité publique;

065-06-2026 **EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** Serge Lance
APPUYÉ PAR David Miljour
ET RÉSOLU :

QUE le Conseil de la Municipalité de Bryson approuve le projet d'entente intermunicipale relative à l'entraide en matière de sécurité incendie;

QUE la mairesse et la directrice générale soient autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité, ladite entente ainsi que tout document nécessaire à sa mise en œuvre;

QU'une copie de la présente résolution soit transmise à la MRC de Pontiac

Adopté

8.2 Résolution du rapport d'activité annuelle services incendie

Repousser à une rencontre ultérieure.

8.3 MISE À JOUR DU TABLEAU 11 – DISPONIBILITÉ ET TEMPS DE MOBILISATION DES EFFECTIFS

ATTENDU QUE le tableau 11 du projet de Schéma de couverture de risques en incendie de la MRC de Pontiac vise à maintenir à jour les données relatives à la disponibilité des effectifs et aux temps de mobilisation des services de sécurité incendie;

ATTENDU QUE le Comité de sécurité incendie de la MRC de Pontiac a recommandé que ce tableau soit mis à jour deux fois par année, soit au plus tard le 1er janvier et le 1er juillet;

ATTENDU QUE cette mise à jour est nécessaire afin d'assurer une planification adéquate des interventions et l'optimisation des ressources entre les services de sécurité incendie;

066-06-2026 **EN CONSÉQUENCE,** il est proposé par David Miljour, appuyé par Marc Gauthier, et résolu :

QUE le conseil de la municipalité de Bryson confirme la mise à jour du tableau 11, intitulé *Disponibilité et temps de mobilisation des effectifs*, pour la période du 1^e juillet 2026 au 31 décembre 2026.;

Service de sécurité incendie	Caserne	Effectifs disponibles pour répondre à l'alerte initiale ¹					
		En semaine				Fin de semaine	
		Jour (6 h à 18 h)		Nuit (18 h à 6 h)		Nombre de pompiers	Temps de mobilisation
		Nombre de pompiers	Temps de mobilisation	Nombre de pompiers	Temps de mobilisation		
Campbell's Bay / Litchfield	7	6	6	16	8	16	6
	8	6	10	8	10	8	10
	10	8	6	17	8	17	6
	11	3	6	6	8	6	6

QUE les informations mises à jour indiquent, pour chaque caserne concernée, le nombre de pompiers disponibles et le temps de mobilisation applicable pour les périodes de jour, de nuit et de fin de semaine;

QUE la municipalité transmette cette mise à jour à la MRC de Pontiac;

QUE le service de sécurité incendie concerné ajuste, au besoin, ses protocoles de déploiement selon les données mises à jour et transmette les informations pertinentes au centre secondaire d'appels d'urgence incendie qui couvre le territoire;

QUE la présente résolution vise uniquement la mise à jour du tableau 11 pour la période indiquée ci-dessus, et qu'une nouvelle résolution soit adoptée lors de chaque mise à jour semestrielle.

9. FINANCES

9.1 Comptes Payables

Je, Vanessa Dagenais, directrice générale et greffière-trésorière, certifie qu'il y a suffisamment de fonds disponibles pour acquitter les factures reçues au montant de 77 521,75 \$.

067-06-2026

IL EST PROPOSÉ par David Miljour, et résolu à l'unanimité, que les factures reçues au montant de 77 521,75 \$ soient payées. **Adopté**

9.2 Résolution VO-3

Repousser à une date ultérieure.

9.3 Soumission de Chlore – Matériaux JLS

Une discussion a eu lieu concernant la soumission reçue pour l'approvisionnement en chlore. Mme la mairesse indique que certains éléments doivent être clarifiés auprès du fournisseur avant qu'une décision puisse être prise. Le conseil attendra d'obtenir les réponses nécessaires avant de procéder à l'acceptation ou au refus de la soumission.

10. AFFAIRES NOUVELLES

Aucunes affaires nouvelles

11. RÉUNIONS ET RAPPORTS DES COMITÉS

Les conseillers David Miljour, Gerald Stewart, Serge Lance et Marc Gauthier, ont présentés des rapports et mises à jour.

12. AUTRES

12.1 avis juridique concernant le TNO aquatique – partage des coûts

ATTENDU QUE la MRC de Pontiac a contacté les municipalités concernées relativement aux TNO aquatiques dans le cadre de la révision du schéma d'aménagement et de développement;

ATTENDU QUE la Municipalité de Campbell's Bay a retenu les services d'un conseiller juridique afin d'obtenir une opinion juridique concernant les impacts potentiels de l'annexion des TNO aquatiques au territoire municipal;

ATTENDU QUE plusieurs municipalités riveraines pourraient être touchées par des enjeux territoriaux, réglementaires et environnementaux similaires;

ATTENDU QUE la municipalité de Bryson souhaite participer à une analyse juridique commune afin de mieux comprendre les enjeux et responsabilités possibles associés à cette situation;

ATTENDU QUE la contribution estimée pour la participation est d'environ 300 \$ par municipalité;

068-06-2026

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marc Gauthier, appuyé par David Miljour et résolu à l'unanimité :

QUE la municipalité de Bryson accepte de participer au partage des coûts liés à l'obtention d'une opinion juridique concernant les impacts potentiels de l'annexion des TNO aquatiques au territoire municipal;

QUE la municipalité de Bryson autorise une contribution d'environ 300 \$ à cette fin;

QUE la directrice générale soit autorisée à effectuer les démarches nécessaires et à procéder au paiement relatif à cette participation.

Adopté

13. LEVÉE DE LA SESSION

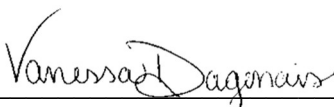
069-06-2026

IL EST PROPOSÉ par Davil Miljour et résolu à l'unanimité que la réunion soit levée à 20h14.

Adopté



Joanne Ralston
Mairesse



Vanessa Dagenais
Directrice générale,
Greffière - trésorière

